

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 12 DECEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **MARDI 12 DECEMBRE** à **20H00**, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX**, Maire, par suite de la convocation en date du 6 décembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoint, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. OBOEUF Gérard a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à Mme CROWYN Véronique.

Secrétaire de séance : Mme WOZNY Florence

Fin de la séance : 20h50

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : EAU POTABLE : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE D'AIRE-SUR-LA-LYS - ANNEE 2022.

2023-12-N° 10

VU :

Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-13 et L.1411-14 modifié, L. 1413-1, L. 2224-5, D 2224-1 à D 2224-5 ;

Après analyse du rapport, il peut être relevé les principales informations suivantes :

Tableau des indicateurs de performance pour l'année 2022

Contrat Aire-Wittes	2021	2022
Nombre d'abonnés	5 180	5 263
Taux moyen de renouvellement des réseaux	1.19 %	1,16 %
Capacité de désendettement du budget annexe		4,83 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2.44 %	4,24 %
Taux de réclamations	5.80 %	1,60 %
Taux de conformité des prélèvements ARS		
Bactériologique	100 %	100 %
Physico-chimique	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 pts)	90	115
Rendement du réseau de distribution	76.60 %	72,97 %
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	3.99	4,59
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	3.96	4,52
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	nc	nc
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés	2.28 %	2,85 %
Taux de respect du délai d'ouverture de branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %

Les taux de renouvellement progressent, c'est le résultat de l'investissement important de la CAPSO pour le renouvellement des canalisations d'eau potable.

La capacité de désendettement est satisfaisante, on estime qu'elle se dégrade au-delà de 8 années.

Les taux d'impayés augmentent pour l'ensemble des services.

Aucune non-conformité bactériologique n'a été relevée par les contrôles de l'ARS sur l'ensemble du territoire de la CAPSO.

Par contre, des non-conformités physico-chimiques sont mises en évidence sur une partie du territoire principalement sur les teneurs en pesticides et notamment sur l'atrazine déséthyl avec des dépassements légers de la limite de qualité fixée à 0.1 µg/L. Les autres non-conformités concernent les teneurs en ion perchlorate.

De façon générale, les rendements de réseaux sont satisfaisants. Cela peut s'expliquer par la réparation de fuites plus conséquentes, et l'investissement réalisé par la CAPSO pour le renouvellement de canalisations.

Evolutions des tarifs d'eau potable

Service Aire/Wittes	Facture 2022			Facture 2023		
	Volume	Prix Unitaire HT	Montant HT	Volume	Prix Unitaire HT	Montant HT
Part délégataire			152,14			155,39
Abonnement /an			46,78			47,80
Consommation :	120 m3	0,878€/m3	105,36	120 m3	0,8966 €/m3	107,59
Part Collectivité			48,00			48,00
Consommation :	120 m3	0,40 €/m3	48,00	120 m3	0,40 €/m3	48,00
Prix HT et hors redevances			200,14			203,39
Agence de l'eau Préservation des ressources	120 m3	0,0670 €/m3	8,04	120 m3	0,0670 €/m3	8,04
Lutte contre la pollution		0,35€/m3	42,00		0,32€/m3	38,40
Organismes publics			50,04			46,44
TVA		5,50 %	13,76		5,50 %	13,74
Prix TTC			263,94			263,57

Au 1er janvier 2023, pour une consommation d'eau potable de 120 m3 par an sur un compteur de diamètre 15 mm, le prix de l'eau au mètre cube est de :

- Service Aire/Wittes : 1,70 € HT /m3

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable répond à un double objectif : l'information mais aussi l'amélioration de la qualité et de la performance du service rendus aux usagers.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur DISSAUX Jean Claude - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 : - DE PRENDRE ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - exercice 2022 ;

ARTICLE 2 : - DE DECIDER de transmettre à Monsieur le Sous-Préfet, pour information, la délibération y afférente ;

ARTICLE 3 : - DE DECIDER de mettre à la disposition du public, en Mairie, dans les 15 jours qui suivent sa présentation devant le Conseil municipal, ledit rapport ; le public étant avisé par Monsieur le Maire de cette mise à disposition par voie d'affichage.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

